

## 2.2 Procédure de sélection – Programme annuel de la catégorie Dames

### Sélection 1 – Détection pour le début de la saison

- **12** joueuses de la catégorie Dames disputent la première sélection du cadre national
- La condition est de remplir tous les critères de nomination du règlement du cadre national
- Les joueuses de tous les classements (nouvelle saison) ainsi que les nominations des entraîneurs sont habilitées
- Le contenu est le programme de performances de Swisspool ainsi que les directives de jeu de l'entraîneur
- Le diagnostic de performances est communiqué aux joueuses et mis à leur disposition

**Objectif S1:** 8 joueuses sont admises provisoirement dans le cadre national actuel et publiées

#### 1. Phase de développement et d'observation

- Les 8 joueuses du cadre national de la catégorie Dames sont observées et encouragées durant une période de 4 mois lors de compétitions publiques et peuvent s'entretenir à tout moment avec l'entraîneur national des Dames en ce qui concerne le développement, l'entraînement et le diagnostic des performances en vue de la sélection 2

### Sélection 2 – Mise sur pied du cadre national

- **8** joueuses sont nommées pour la sélection 2, sur la base de leurs performances en S1 et de la première phase de développement et d'observation du coach
- Les résultats des entraînements de/depuis la sélection 1 sont analysés et un nouveau diagramme de performance est établi
- Les résultats des compétitions et les impressions des entraînements sont pris en compte dans la planification ultérieure du cadre

**Objectif S2:** 6 joueuses forment le cadre national Dames de la saison en cours jusqu'au grand événement

#### 2. Phase de développement et d'observation

- Les 6 joueuses du cadre national disputent toutes au moins une fois un événement international défini en interne pour le cadre national Dames de Swisspool

### Sélection 3 – Equipe nationale

- **6** joueuses du cadre national disputent l'étape de sélection 3 de la saison
- L'évolution des entraînements sur l'ensemble de la saison est prise en compte
- Les participations aux tournois internationaux sont prises en compte
- La performance journalière lors de la sélection 3 est prise en compte

**Objectif S3:** 4 joueuses sont nommées pour participer au grand événement de la saison

#### 3. Phase de développement et d'observation

- L'équipe nationale Dames dispute au moins deux compétitions internationales
- Le coach national forme l'équipe pour le grand événement
- Les 4 joueuses font un travail mental en vue de la mission

### Préparation du cadre national aux CE / CM

- La délégation de Swisspool prépare sa présence au grand événement lors d'un week-end commun.
- L'objectif est la formation de l'équipe et la préparation mentale.

### Grand événement de la saison (CE EPBF) / CM WPA et matchroom

- **4** joueuses représentent la Suisse lors de l'événement de la saison (CE)
- Nominations pour les CM en accord avec les fédérations internationales WPA / Matchroom